

Bac pro Métiers de la sécurité

Les baccalauréats professionnels

Les baccalauréats professionnels se préparent en 3 ans après la 3e (2de pro, 1re pro et Tle pro), en lycée professionnel. Ils peuvent aussi se préparer après un CAP ou après une 2de générale et technologique. Il existe plus de 100 spécialités de baccalauréats professionnels dans de nombreux secteurs d'activité. L'enseignement comprend des périodes de formation en entreprise. Ce diplôme peut aussi se préparer en apprentissage. Le bac pro prépare à l'entrée dans la vie active, mais permet aussi la poursuite d'études, notamment en BTS. La voie professionnelle est en cours de rénovation. Les accès et les études dans certains baccalauréats professionnels sont modifiés depuis la rentrée 2019.

À savoir

Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Il contribue à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé. Il lutte contre les incendies conformément aux techniques professionnelles. Il assure des missions de secours et d'assistance aux victimes. Il est chargé de la surveillance des lieux et des accès, rappelle et fait respecter les réglementations spécifiques. Il protège l'intégrité physique des personnes. Il constate et identifie les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques. Le diplômé, après recrutement par concours ou sélection, peut intégrer la sécurité publique (police nationale, police municipale), civile ou privée. Dans le secteur de la sécurité civile, il peut exercer le métier de sapeur-pompier professionnel (en qualité de fonctionnaire territorial au sein d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours) ou militaire (brigade de sapeurs-pompiers de Paris, sapeur-sauveteur militaire en unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile). Dans le secteur de la sécurité privée, il peut travailler soit dans une entreprise privée de sécurité soit dans un service interne de sécurité d'une entreprise. Il peut occuper des postes d'agent de sécurité, d'agent de contrôle d'accès, d'agent de surveillance, d'agent de gardiennage, d'agent de protection physique des personnes, d'agent de sécurité dans l'événementiel, d'agent de sécurité incendie. Le diplômé peut accéder à d'autres fonctions, par des formations complémentaires et/ou des concours, examens professionnels dans les domaines d'activités suivants : plongée sous-marine, recherche en milieux périlleux, sauvetage-déblaiement, cynotechnie, risques radiologiques et chimiques, conduite d'engins spéciaux, lutte contre les feux de forêt, le secours en montagne, etc. Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du CAP Agent de sécurité (facultatif pour les apprentis).

Les admissions

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième.

Les poursuites d'études

Ce bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

BTS Management opérationnel de la sécurité